



PRÉFECTURE DE L'EURE

ARRETE n° D3/B4-09-06 portant modification de la composition de la Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre

LE PREFET DE L'EURE
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu: Le code de l'environnement et notamment ses articles L 212-4, R 212-29 à 31 ;

L'arrêté du Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie du 20 septembre 1996, approuvant le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie;

L'arrêté interpréfectoral du 31 mai 1999 relatif à l'élaboration et au périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre;

Les lettres des 19 août et 30 septembre 1997 par lesquelles les Préfets de l'Orne et d'Eure et Loir donnent leur accord pour que la coordination de la procédure d'établissement du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre soit assurée par le Préfet de l'Eure;

La démission de Mme Nicole BOUVIER représentante du parc naturel régional du Perche,

La délibération du comité syndical du parc naturel régional du Perche en date du 13 décembre 2008 désignant M. Jean Pierre JALLOT,

Considérant dès lors qu'il convient de pourvoir à la modification de la composition de la commission locale de l'eau,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Eure,

ARRETE

Article 1^{er}: L'article 1er de l'arrêté n° D3/B4-08-266 portant renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre est modifié comme suit :

-membres siégeant au sein du Collège des représentants des collectivités territoriales, de leur groupement et des établissements publics locaux
• désigné par le parc naturel régional du Perche

M. Jean Pierre JALLOT

Le reste de l'arrêté est sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Eure, d'Eure et Loir et de l'Orne ainsi que sur le site Internet GEST'EAU (www.gesteau.eaufrance.fr).

Evreux, le 16 janvier 2009

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général,

signé

Thierry SUQUET